

Commission des Compétitions

David KOVACEVIC – Ludovic SOCHARD – Mathis PIOCHE

Commission des Officiels

Achille CASSIOT – Bastian DUENAS

Répartiteur

Franck GODIN

Conseiller Technique de l'Arbitrage

Anthonin SAUTEREAU

Coupes du Cher Christophe JACQUET Edition 2024



Règlements généraux

(Le document mentionne le terme de JOUEUR par simplicité de rédaction mais il s'applique aussi à la JOUEUSE)

Le règlement général des Coupes du Cher validé en 2017, s'applique en 2024.

Rappels importants :

- L'article 4 est applicable pour toutes les rencontres et dans toutes les catégories : un joueur ne peut en aucun cas jouer dans deux équipes de la même catégorie,
- Une équipe ne peut aligner plus de 10 joueurs par rencontre, néanmoins il peut y avoir plus de 10 joueurs pour un tournoi sous réserve de respecter l'article 4,
- Un même club ne peut avoir ses deux équipes en Finale. Si dans le cadre des tournois, un club devait avoir une équipe finaliste dans chacune des branches (du même club ou en lien avec une CTC), dès lors il est obligatoire que ses équipes se rencontrent en demi-finales. Les autres équipes se disputeront la seconde place de finaliste,
- Tout joueur ayant pris part à une rencontre au moins de niveau national ou inter-régional au cours de la saison 2023-2024, ne peut en aucun cas participer aux Coupes du Cher Christophe JACQUET 2024 quelle que soit la catégorie.

Organisation

Les équipes devront être présentes au moins 30 minutes avant le premier match du tournoi.

Le club accueillant le tournoi réalisera la tenue des tables de marques aidé par l'équipe en repos.

Chaque équipe présente devra aider pour l'arbitrage des matchs selon la définition des programmations et sous la sollicitation de l'organisation locale.

Catégorie U13 Féminin

7 équipes engagées :

- Niveau Régional : **CJMBB (1)**,
- Niveau Interdépartemental : **CJMBB (2)** D1-3B, **USV** D1-4B, **CSB** D2-1C, **SDBB** D2-2C, **SAB/ABCD** D2-6D et **ESA** D3-3D

Les clubs retenus pour l'organisation des tournois qualificatifs sont :

- **SAB/ABCD** pour le tournoi n°1 le samedi 08 juin 2024 au gymnase des Tilleuls.
- **USV** pour le tournoi n°2 le samedi 08 juin 2024 au gymnase Fernand Leger.

Attention : L'équipe terminant à la première place de chaque tournoi sera qualifiée directement pour la finale (donc pas de demi-finales)

Règlement particulier des tournois qualificatifs U13 F

1. Les tournois se dérouleront sous forme de poule unique. Seront qualifiées pour la finale de la coupe du Cher U13F les équipes terminant à la 1^{ère} place de chaque tournoi.
2. Temps de jeu : les matchs se dérouleront en **2 périodes de 6 minutes** avec décompte du temps sur arrêts de jeu.
3. Aucun décompte de temps ne sera réalisé dans les deux dernières minutes de la dernière période.
4. Mi-temps :
 - a. Changement de côté de jeu pour les équipes
 - b. Temps de repos de 4 minutes
5. Un temps mort par période et par équipe. Pas de report de temps mort entre chaque période.
6. **Application du règlement sportif U13** – Choix sur la Remise en jeu en zone dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période. La règle de la remise en jeu rapide sera appliquée.
7. **3 fautes par joueuse et par match.**
8. 4 fautes par équipe et par période avant tirs de lancer-franc sur faute personnelle.
9. Les changements s'effectuent sur arrêt de jeu, le chronomètre ne sera pas arrêté (sauf dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période)
10. Le classement des équipes est fait par points tel que suit :
 - a. 3 points par match gagné
 - b. 2 points pour un match nul (donc pas de prolongation-s en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire)
 - c. 1 point pour une défaite
 - d. En cas d'égalité c'est le goal-average particulier entre chacune des équipes qui s'applique, si un match nul est advenu entre ces deux équipes, le goal-average général est pris en considération.

En cas de litige, se référer à l'organisateur qui prendra appui auprès d'un représentant du Comité présent : **Matthias Gasco** ou **Achille Cassiot** pour le tournoi n°1 à St Amand-Montrond et **Ludovic Sochard** pour le tournoi n°2 à Vierzon.

RAPPEL : handicap de points = 10 points par niveau, donc 5 points si matches en 2 périodes.

Le samedi 08 juin à Saint Amand-Montrond, gymnase des Tilleuls (organisation SAB/ABCD) :

Poule avec 4 équipes : CJMBB (1), CJMBB (2), SDBB et SAB/ABCD.

Programmation des matchs :

TOURNOI N°1 SAB/ABCD - 08/06/2024

Horaires	Gymnase des tilleuls	Arbitrage	OTM
9h30	SAB/ABCD (+5) - CJMBB 1	SDBB	CJMBB 2
10h00	CJMBB 2- SDBB	CJMBB 1	SAB/ABCD
10h30	SAB/ABCD - CJMBB 2	CJMBB 1	SDBB
11h00	CJMBB 1 - SDBB (+5)	SAB/ABCD	CJMBB 2
11h30	CJMBB 2 (+5) - CJMBB 1	SDBB	SAB/ABCD
12h00	SAB/ABCD - SDBB	CJMBB 2	CJMBB 1

Le samedi 08 juin à Vierzon, gymnase Fernand Léger (organisation USV) :

Poule avec 3 équipes : USV, CSB et ESA.

Programmation des matchs :

TOURNOI N°2 USV - 08/06/2024

Horaires	Gymnase Fernand Leger	Arbitrage	OTM
10h00	USV – CSB	ESA	CLUB USV
11h00	ESA – CSB	USV	CLUB USV
11h45	USV – ESA	CSB	CLUB USV

Les Finales de Coupe du Cher Christophe JACQUET
se dérouleront
le samedi 22 juin 2024 à Bourges
au gymnase du PRADO (organisation CJMBB)

Essayer de programmer la rencontre suivante sur un second PC pour ne pas perdre de temps !

Possibilité aux équipes de venir avec un arbitre club.

Catégorie U13 Masculin

9 équipes engagées :

- Niveau Régional : **CJMBB (1)**,
- Niveau Interdépartemental : **USV D2-1C**, **SDBB D2-5C**, **CJMBB (2) D2-6C**, **CSB (1) D2-5D**, **ESA D2-6D**, **SAB/ABCD D4-3A**, **CSB (2) D4-4A** et **BCM D5-1A**

Les clubs retenus pour l'organisation des tournois qualificatifs sont :

- **SDBB** pour le tournoi n°1 le dimanche 09 juin au gymnase du COSEC.
- **USV** pour le tournoi n°2 le samedi 08 juin au gymnase Fernand Léger.

Règlement particulier des tournois qualificatifs U13 M

1. Les tournois se dérouleront sous forme de poule unique. Seront qualifiées pour la finale de la coupe du Cher U13M les équipes terminant à la 1^{ère} place de chaque tournoi.
2. Temps de jeu : les matchs se dérouleront en **2 périodes de 5 minutes** avec décompte du temps sur arrêts de jeu pour les 2 tournois.
3. Aucun décompte de temps ne sera réalisé dans les deux dernières minutes de la dernière période.
4. Mi-temps :
 - a. Changement de côté de jeu pour les équipes
 - b. Temps de repos de 2 minutes
5. Un temps mort par période et par équipe. Pas de report de temps mort entre chaque période.
6. **Application du règlement sportif U13** – Choix sur la Remise en jeu en zone dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période. La règle de la remise en jeu rapide sera appliquée.
7. **3 fautes par joueur et par match.**
8. 4 fautes par équipe et par période avant tirs de lancer-franc sur faute personnelle.
9. Les changements s'effectuent sur arrêt de jeu, le chronomètre ne sera pas arrêté (sauf dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période)
10. Le classement des équipes est fait par points tel que suit :
 - a. 3 points par match gagné
 - b. 2 points pour un match nul (donc pas de prolongation-s en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire)
 - c. 1 point pour une défaite
 - d. En cas d'égalité c'est le goal-average particulier entre chacune des équipes qui s'applique, si un match nul est advenu entre ces deux équipes, le goal-average général est pris en considération.

En cas de litige, se référer à l'organisateur qui prendra appui auprès d'un représentant du Comité présent : **Sylvie Pacheco** pour le tournoi n°1 à Saint-Doulchard et **Ludovic Sochard** pour le tournoi n°2 à Vierzon.

RAPPEL : handicap de points = 10 points par niveau, donc 5 points si matches en 2 périodes.

Le dimanche 09 juin à Saint-Doulchard, gymnase du COSEC (organisation SDBB) :

Poule avec 4 équipes : CJMBB (1), CJMBB (2), SDBB et ESA.

Programmation des matchs :

TOURNOI N°1 SDBB - 09/06/2024

Horaires	Matches	Arbitrage	OTM
10h00	SDBB - CJMBB (2)	ESA	CJMBB (1)
10h45	CJMBB (1) - ESA (+5)	SDBB	CJMBB (2)
11h30	CJMBB (2) - ESA	CJMBB (1)	SDBB
12h15	SDBB (+5) - CJMBB (1)	CJMBB (2)	ESA
PAUSE REPAS			
13h15	CJMBB (1) - CJMBB (2) (+5)	ESA	SDBB
14h00	SDBB - ESA	CJMBB (1)	CJMBB (2)

Le samedi 08 juin à Vierzon, au gymnase Fernand Léger (organisation USV) :

Poule avec 5 équipes : USV, CSB (1), SAB/ABCD, CSB (2) et BCM.

Programmation des matchs :

TOURNOI N°2 USV - 08/06/2024

Horaires	Matches	Arbitrage	OTM
13h00	USV - BCM	CSB (1) + SAB/ABCD	CSB (2)
13h45	CSB (1) - CSB (2)	USV + BCM	SAB/ABCD
14h30	USV - SAB/ABCD	CSB (1) + CSB (2)	BCM
15h15	BCM - CSB (1)	CSB (2) + SAB/ABCD	USV
16h00	CSB (2) - SAB/ABCD	USV + BCM	CSB (1)
16h45	BCM - CSB (2)	CSB (1) + USV	SAB/ABCD
17h15	USV - CSB (1)	SAB/ABCD + BCM	CSB (2)
18h00	SAB/ABCD - BCM	CSB (1) + CSB (2)	USV
18h45	SAB/ABCD - CSB (1)	CSB (2) + USV	BCM
19h30	USV - CSB (2)	BCM + SAB/ABCD	CSB (1)

**Les Finales de Coupe du Cher Christophe JACQUET
se dérouleront
le samedi 22 juin 2024 à Bourges
au gymnase du PRADO (organisation CJMBB)**

Essayer de programmer la rencontre suivante sur un second PC pour ne pas perdre de temps ! Possibilité aux équipes de venir avec un arbitre club.

Catégorie U15 Féminin

7 équipes engagées :

- Niveau Régional : **CSB (1)**,
- Niveau Interdépartemental : **CJMBB (2)** D1-1B, **BCM** D2-2B, **ESA** D2-3B, **SDBB** D2-1D, **SAB/ABCD** D2-4D et **CSB (2)** D3-2C

Les clubs retenus pour l'organisation des tournois qualificatifs sont :

- **SDBB** pour le tournoi n°1 le dimanche 09 juin au gymnase du COSEC.
- **SAB/ABCD** pour le tournoi n°2 le samedi 08 juin 2024 au gymnase des Tilleuls.

Règlement particulier des tournois qualificatifs U15 F

1. Les tournois se dérouleront sous forme de poule unique. Seront qualifiées pour la finale de la coupe du Cher U15F les équipes terminant à la 1^{ère} place de chaque tournoi.
2. Temps de jeu : les matchs se dérouleront en **2 périodes de 7 minutes** avec décompte du temps sur arrêts de jeu.
3. Aucun décompte de temps ne sera réalisé dans les deux dernières minutes de la dernière période.
4. Mi-temps :
 - a. Changement de côté de jeu pour les équipes
 - b. Temps de repos de 2 minutes
5. Un temps mort par période et par équipe. Pas de report de temps mort entre chaque période.
6. **Application du règlement sportif U15** – Choix sur la Remise en jeu en zone dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période. La règle de la remise en jeu rapide sera appliquée.
7. **3 fautes par joueuse et par match.**
8. 4 fautes par équipe et par période avant tirs de lancer-franc sur faute personnelle.
9. Les changements s'effectuent sur arrêt de jeu, le chronomètre ne sera pas arrêté (sauf dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période)
10. Le classement des équipes est fait par points tel que suit :
 - a. 3 points par match gagné
 - b. 2 points pour un match nul (donc pas de prolongation-s en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire)
 - c. 1 point pour une défaite
 - d. En cas d'égalité c'est le goal-average particulier entre chacune des équipes qui s'applique, si un match nul est advenu entre ces deux équipes, le goal-average général est pris en considération.
11. En cas de litige, se référer à l'organisateur qui prendra appui auprès d'un représentant du Comité présent : **Sylvie Pacheco** pour le tournoi n°1 à Saint-Doulchard et **Matthias Gasco** ou **Achille Cassiot** pour le tournoi n°2 à Saint-Amand-Montrond.

RAPPEL : handicap de points = 10 points par niveau, donc 5 points si matches en 2 périodes.

Le dimanche 09 juin, gymnase du COSEC (organisation SDBB) :

Poule avec 3 équipes : CJMBB (2), SDBB et ESA.

Programmation des matchs :

TOURNOI N°1 SDBB - 09/06/2024

Horaires	Matches	Arbitrage	OTM
14h30	SDBB - ESA	CJMBB	CLUB SDBB
15h30	CJMBB (2) - ESA	SDBB	CLUB SDBB
16h30	CJMBB (2) - SDBB	ESA	CLUB SDBB

Le samedi 08 juin à Saint Amand-Montrond, gymnase des tilleuls (organisation SAB/ABCD) :

Poule avec 4 équipes : CSB (1), BCM, SAB/ABCD et CSB (2).

Programmation des matchs :

TOURNOI N°2 SAB/ABCD - 08/06/2024

Horaires	Matches	Arbitrage	OTM
13h00	SAB/ABCD – CSB (2)	CSB (1)	BCM
13h45	CSB (1) – BCM (+5)	SAB/ABCD	CSB (2)
14h30	CSB (1) – CSB (2) (+5)	BCM	SAB/ABCD
15h15	SAB/ABCD - BCM	CSB (2)	CSB (1)
16h00	BCM – CSB (2)	CSB (1)	SAB/ABCD
16h45	SAB/ABCD (+5) - CSB (1)	BCM	CSB (2)

**Les Finales de Coupe du Cher Christophe JACQUET
se dérouleront
le samedi 22 juin 2024 à Bourges
au gymnase du PRADO (organisation CJMBB)**

Essayer de programmer la rencontre suivante sur un second PC pour ne pas perdre de temps ! Possibilité aux équipes de venir avec un arbitre club.

Catégorie U15 Masculin

7 équipes engagées :

- Niveau Interdépartemental : **CJMBB (2)** D2-3A, **USV** D2-6A, **CSB (1)** D2-2B, **SAB/ABCD (1)** D4-2A, **BCM** D4-3A, **CSB (2)** D5-1A et **SAB/ABCD (2)** D5-3A

Les clubs retenus pour l'organisation des tournois qualificatifs sont :

- CSB pour le tournoi n°1 le samedi 08 juin 2024 au CS Bourges.
- BCM pour le tournoi n°2 le samedi 08 juin 2024 au BC Mehunois.

Règlement particulier des tournois qualificatifs U15 M

1. Les tournois se dérouleront sous forme de poule unique. Seront qualifiées pour la finale de la coupe du Cher U15M les équipes terminant à la 1^{ère} place de chaque tournoi.
2. Temps de jeu : les matchs se dérouleront en **2 périodes de 8 minutes** avec décompte du temps sur arrêts de jeu.
3. Aucun décompte de temps ne sera réalisé dans les deux dernières minutes de la dernière période.
4. Mi-temps :
 - a. Changement de côté de jeu pour les équipes
 - b. Temps de repos de 2 minutes
5. Un temps mort par période et par équipe. Pas de report de temps mort entre chaque période.
6. **Application du règlement sportif U15** – Choix sur la Remise en jeu en zone dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période. La règle de la remise en jeu rapide sera appliquée.
7. **3 fautes par joueur et par match.**
8. 4 fautes par équipe et par période avant tirs de lancer-franc sur faute personnelle.
9. Les changements s'effectuent sur arrêt de jeu, le chronomètre ne sera pas arrêté (sauf dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période)
10. Le classement des équipes est fait par points tel que suit :
 - a. 3 points par match gagné
 - b. 2 points pour un match nul (donc pas de prolongation-s en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire)
 - c. 1 point pour une défaite
 - d. En cas d'égalité c'est le goal-average particulier entre chacune des équipes qui s'applique, si un match nul est advenu entre ces deux équipes, le goal-average général est pris en considération.
11. En cas de litige, se référer à l'organisateur qui prendra appui auprès d'un représentant du Comité présent : **Joel Cousin** pour le tournoi n°1 au CSB et **Mathis Pioche** pour le tournoi n°2 au BCM.

Le samedi 08 juin au CSB, gymnase Ladoumègue (organisation CSB) :

Poule avec 3 équipes : CSB (1), USV et CSB (2).

Programmation des matchs :

TOURNOI N°1 CSB - 08/06/2024

Horaires	Matches	Arbitrage	OTM
13h00	CSB (1) - USV	CSB 2	CLUB CSB
15h00	CSB (2) - USV	CSB (1)	CLUB CSB
17h00	CSB (1) - CSB (2)	USV	CLUB CSB

Le samedi 08 juin au BCM, gymnase Maurice Herzog (organisation BCM) :

Poule avec 4 équipes : CJMBB (2), SAB/ABCD (1), BCM et SAB/ABCD (2).

Programmation des matchs :

TOURNOI N°2 BCM - 08/06/2024

Horaires	Matches	Arbitrage	OTM
11h00	SAB/ABCD(2) - BCM	CJMBB(2)	SAB/ABCD(1)
12h00	SAB/ABCD(1) - CJMBB	SAB/ABCD(2)	BCM
13h00	CJMBB(2) - BCM	SAB/ABCD(1)	SAB/ABCD(2)
14h00	SAB/ABCD(2) - SAB/ABCD(1)	BCM	CJMBB
15h00	SAB/ABCD(2) - CJMBB(2)	BCM	BCM
16h00	BCM - SAB/ABCD 1)	CJMBB	SAB/ABCD(2)

**Les Finales de Coupe du Cher Christophe JACQUET
se dérouleront
le samedi 22 juin 2024 à Bourges
au gymnase du PRADO (organisation CJMBB)**

Essayer de programmer la rencontre suivante sur un second PC pour ne pas perdre de temps ! Possibilité aux équipes de venir avec un arbitre club.

Catégorie U18 Féminin

4 équipes engagées :

- Niveau Régional : **CJMBB**

- Niveau Interdépartemental : **SDBB D2-5B, USV D2-1C, et GRAPPE CHAGNOLAISE D2-2C.**

Le club retenu pour l'organisation du tournoi qualificatif est la Grappe Chavignolaise.

Règlement particulier du tournoi qualificatif U18 F

1. Le tournoi se déroulera sur une poule unique de 4 équipes. Seront qualifiées pour la finale de la coupe du Cher, les équipes terminant aux 2 premières places du tournoi.
2. Temps de jeu : les matchs se dérouleront en **2 périodes de 9 minutes** avec décompte du temps sur arrêts de jeu.
3. Aucun décompte de temps ne sera réalisé dans les deux dernières minutes de la dernière période.
4. Mi-temps :
 - a. Changement de côté de jeu pour les équipes
 - b. Temps de repos de 2 minutes
5. Un temps mort par période et par équipe. Pas de report de temps mort entre chaque période.
6. **Application du règlement sportif U18** – Choix sur la Remise en jeu en zone dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période.
7. **4 fautes par joueuse et par match.**
8. 4 fautes par équipe et par période avant tirs de lancer-franc sur faute personnelle.
9. Les changements s'effectuent sur arrêt de jeu, le chronomètre ne sera pas arrêté (sauf dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période)
10. Le classement des équipes est fait par points tel que suit :
 - a. 3 points par match gagné
 - b. 2 points pour un match nul (donc pas de prolongation-s en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire)
 - c. 1 point pour une défaite
 - d. En cas d'égalité c'est le goal-average particulier entre chacune des équipes qui s'applique, si un match nul est advenu entre ces deux équipes, le goal-average général est pris en considération.

En cas de litige, se référer à l'organisateur qui prendra appui auprès d'un représentant du Comité présent : **David Kovacevic.**

RAPPEL : handicap de points = 10 points par niveau, donc 5 points si matches en 2 périodes.

Le dimanche 09 juin, gymnase Municipal (organisation GC) :

Poule avec 4 équipes : CJMBB, SDBB, USV et GC.

Programmation des matches :

TOURNOI UNIQUE GC - 09/06/2024

Horaires	Matches	Arbitrage	OTM
13h00	GC - SDBB	USV	CJMBB
14h00	USV (+5) - CJMBB	SDBB	GC
15h00	CJMBB – SDBB (+5)	GC	USV
16h00	GC - USV	CJMBB	SDBB
17h00	USV - SDBB	GC	CJMBB
18h00	GC (+5) - CJMBB	SDBB	USV

Les Finales de Coupe du Cher Christophe JACQUET
se dérouleront
le samedi 22 juin 2024 à Bourges
au gymnase du PRADO (organisation CJMBB)

Essayer de programmer la rencontre suivante sur un second PC pour ne pas perdre de temps ! Possibilité aux équipes de venir avec un arbitre club.

Catégorie U17 Masculin

8 équipes engagées :

- Niveau Régional : **CJMBB (1)**,
- Niveau Interdépartemental : **BCC D2-2B**, **CSB (1) D2-5A**, **CJMBB (2) D2-4D**, **ESA D3-5D**, **USV D4-1D** et **CSB (2) D4-3A**.

Les clubs retenus pour l'organisation des tournois qualificatifs sont :

- BCC pour le tournoi n°1 le samedi 08 juin 2024 au BC CASTELMEILLANTAIS.
- CSB pour le tournoi n°2 le samedi 08 juin 2024 au CS BOURGES.

Règlement particulier des tournois qualificatifs U17 M

1. Les tournois se dérouleront sous forme de poule unique. Seront qualifiées pour la finale de la coupe du Cher U17M les équipes terminant à la 1^{ère} place de chaque tournoi.

2. Temps de jeu : les matchs se dérouleront en 2 périodes de 8 minutes avec décompte du temps sur arrêts de jeu.

3. Aucun décompte de temps ne sera réalisé dans les deux dernières minutes de la dernière période.

4. Mi-temps :

e. Changement de côté de jeu pour les équipes

f. Temps de repos de 2 minutes

5. Un temps mort par période et par équipe. Pas de report de temps mort entre chaque période.

6. **Application du règlement sportif U17** – Choix sur la Remise en jeu en zone dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période.

7. **3 fautes par joueur et par match.**

8. 4 fautes par équipe et par période avant tirs de lancer-franc sur faute personnelle.

9. Les changements s'effectuent sur arrêt de jeu, le chronomètre ne sera pas arrêté (sauf dans les 2 dernières minutes de la 2^{ème} période)

10. Le classement des équipes est fait par points tel que suit :

a. 2 points par match gagné

b. Pas de match nul : prolongation-s de 5 minutes en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire

c. 1 point pour une défaite

d. En cas d'égalité c'est le goal-average particulier entre chacune des équipes qui s'applique, si un match nul est advenu entre ces deux équipes, le goal-average général est pris en considération.

En cas de litige, se référer à l'organisateur qui prendra appui auprès d'un représentant du Comité présent : **Florian Gautier** pour le tournoi n°1 au BCC et **Joel Cousin** pour le tournoi n°2 au CSB.

RAPPEL : handicap de points = 10 points par niveau, donc 5 points si matches en 2 périodes.

Le Samedi 08 juin à Chateaumeillant, à la salle polyvalente (organisation BCC) :

Poule avec 4 équipes : CJMBB (1), CJMBB (2), BCC et ESA.

Programmation des matchs :

Horaires	Matches	Arbitrage	OTM
13h30	BCC - CJMBB (2)	ESA	CJMBB (1)
14h15	CJMBB (1) - ESA	BCC	CJMBB (2)
15h00	ESA - CJMBB (2)	CJMBB (1)	BCC
15h45	BCC (+5) - CJMBB (1)	CJMBB (2)	ESA
16h30	CJMBB (2) (+5) - CJMBB (1)	ESA	BCC
17h15	BCC - ESA	CJMBB (2)	CJMBB (1)

Le samedi 08 juin au CSB, au gymnase Ladoumègue (organisation CSB)

Poule avec 3 équipes : CSB (1), CSB (2) et USV.

Programmation des matchs :

Horaires	Matches	Arbitrage	Table de marque
14h00	CSB (1) - USV	CSB (2)	
16h00	CSB (2) - USV	CSB (1)	
18h00	CSB (1) – CSB (2)	USV	

**Les Finales de Coupe du Cher Christophe JACQUET
se dérouleront
le samedi 22 juin 2024 à Bourges
au gymnase du PRADO (organisation CJMBB)**

Essayer de programmer la rencontre suivante sur un second PC pour ne pas perdre de temps ! Possibilité aux équipes de venir avec un arbitre club.

Catégorie Seniors Féminin

2 équipes engagées pour la finale de la coupe du Cher :

- Niveaux Régionaux : **CJMBB** (PNF).
- Niveau PRF Interdépartemental : **BCM**.

RAPPEL : handicap de points = 10 points par niveau (2 niveaux identifiés).

- **BCM (+20) – CJMBB**

Les Finales de Coupe du Cher Christophe JACQUET
se dérouleront
le samedi 22 juin 2024 à Bourges
au gymnase du PRADO (organisation CJMBB)

Catégorie Seniors Masculin

11 équipes engagées :

- Niveaux Régionaux : **SDBB (1)** (RM2), **CSB (1)** (RM3) et **CJMBB (1)** (RM3).
Le championnat de RM2 constitue un niveau et celui de RM3 un autre niveau.
- Niveau PRM : **USV**, **ESA**, **SDBB (3)**, **SDBB (2)**, **CSB (2)**, **CJMBB (2)**, **BCM** et **SAB**.

RAPPEL : handicap de points = 10 points par niveau (3 niveaux identifiés).

Formule proposée :

- PREMIER TOUR :

3 poules de 4 équipes chacune constituées par tirage au sort :

- ① Poule A : SDBB (1), USV, ESA, SDBB (3)
- ② Poule B : CJMBB (1), SDBB (2), CSB (2), et CJMBB (2)
- ③ Poule C : CSB (1), BCM et SAB

POULES	A	B	C
EQUIPES	- SDBB (1) - USV - ESA - SDBB (3)	- CJMBB (1) - SDBB (2) - CSB (2) - CJMBB (2)	- CSB (1) - BCM - SAB - EXEMPT
DATES			
J1 Week-end du 17 mai au 19 mai	SDBB (3) (+20) - SDBB (1) ESA - USV	SDBB (2) (+10) - CJMBB (1) CSB (2) - CJMBB (2) -	BCM (+10) - CSB (1) Exempt : SAB
J2 Week-end du 24 mai au 26 mai	ESA (+20) - SDBB (1) SDBB (3) - USV	CSB (2) (+10) - CJMBB (1) CJMBB (2) - SDBB (2)	SAB (+10) - CSB (1) Exempt : BCM
J3 Week-end du 31 mai au 02 juin	USV (+20) - SDBB (1) SDBB (3) - ESA	CJMBB (2) (+10) - CJMBB (1) CSB (2) - SDBB (2)	SAB - BCM Exempt : CSB (1)

Il ne sera pas possible d'avoir des arbitres officiels pour les 6 rencontres le même jour. Essayez de planifier vos rencontres soit le vendredi soir, samedi ou dimanche après-midi.

Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour les quarts de finales, ainsi que les 2 meilleurs 3^{èmes} en appliquant le quotient FIBA.

QUARTS DE FINALES : week-end du 07 juin au 09 juin

L'équipe évoluant dans la plus petite division sera forcément celle qui recevra la rencontre !

Si les deux équipes évoluent dans la même division, le classement final sera pris en compte pour établir le lieu de la rencontre.

- RENCONTRE N°1 : 1^{er} POULE A – 2^{ème} meilleur 3^{ème}
- RENCONTRE N°2 : 1^{er} POULE B – 2^{ème} POULE C
- RENCONTRE N°3 : 1^{er} POULE C – 1^{er} meilleur 3^{ème}
- RENCONTRE N°4 : 2^{er} POULE A – 2^{ème} POULE B

DEMI FINALES : week-end du 14 juin au 16 juin

- ① Vainqueur RENCONTRE N°1 – vainqueur RENCONTRE N°4
- ② Vainqueur RENCONTRE N°2 – vainqueur RENCONTRE N°3

L'équipe évoluant dans la plus petite division sera forcément celle qui recevra la rencontre !

Si les deux équipes évoluent dans la même division, le classement final sera pris en compte pour établir le lieu de la rencontre.

ATTENTION : cette programmation pourra être modifiée puisque le règlement prévoit obligatoirement de faire rencontrer 2 équipes d'un même club en demi-finales.

RAPPEL : Pour les Coupes du Cher Christophe JACQUET, il n'y a pas de caisse de péréquation. Ainsi, les deux clubs doivent se partager les frais d'arbitrage.

Les Finales de Coupe du Cher Christophe JACQUET
se dérouleront
le samedi 22 juin 2024 à Bourges
au gymnase du PRADO (organisation CJMBB)